



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 novembre 2009

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN IR
N° 36 A R.T.E.

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
19 novembre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GAILLARD

Excusés avant donné pouvoir :

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN IR N° 36 A R.T.E.

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire d'une parcelle de terrain à usage agricole sise au lieudit « Les Aumoneries », cadastrée à l'origine section IR N° 32 pour une superficie de 5 hectares 46 ares 46.

Le Groupe R.T.E gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité, agit au nom et pour le compte d'EDF SA, propriétaire de la parcelle voisine cadastrée section IR N° 18 sur laquelle est implantée un poste de transformation électrique.

Afin de permettre l'agrandissement de ce poste, RTE a besoin d'une surface supérieure, et a sollicité la Ville de Niort afin de procéder à l'acquisition d'une partie de son terrain. Cette emprise a été déterminée par géomètre pour une superficie de 14 a 20 ca., et est cadastrée section IR N° 36.

Un accord est intervenu sur la cession de ce terrain conformément au prix du Domaine, soit 830 €.

L'indemnité de perte de revenus due à l'exploitant sera versée directement par RTE à ce dernier.

Imputation : 77 711 775 2510 du Budget Principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à RTE la parcelle IR 36 nécessaire à l'agrandissement du poste de transformation électrique ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais de géomètre et ceux liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL